



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitivana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET POLE INTEGRE CROISSANCE AGROINDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS-1)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04-24/MINAE/SG/DGA/PICAS-1
SERVICES DE CONSULTANTS (Organisation non Gouvernementale ou Bureaux de
Consultants)**

Référence de l'accord de financement : P-MG-A00-007

N° du Don : 2100155041618

1. Le Gouvernement Malagasy a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Pôle Intégré de Croissance Agroindustrielle dans le Sud (PICAS-1), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou Bureaux de Consultants pour le : **RENFORCEMENT DES REPONSES LOCALES AUX MALADIES HYDRIQUES, LA LUTTE CONTRE LES IST-VIH/SIDA, LE COVID-19 ET LA DEFAILLANCE DE L'HYGIENE DANS LE CADRE DU PROJET POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRICOLE DANS LE SUD, Phase 1 (PICAS-1).**
2. Les services prévus au titre du contrat portent sur les prestations de formation, sensibilisation, encadrement et éducation sur le HSE et les maladies hydriques, le IST/VIH SIDA , COVID 19 (y compris dépestage)
La durée d'exécution du contrat cumulée est estimée à Six (6) mois, répartie dans une année.
La durée de la prestation est prévue pour le mois d'Octobre 2024 à Octobre 2025
3. La Cellule d'Exécution du Projet PICAS-I invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences, démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes : (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du projet avec une présentation de la firme ; et (ii) les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission : (a) l'intitulé de la mission, (b) description des taches réalisées, (c) le nom, l'adresse et les contacts du client, (d) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (e) le montant du contrat, (f) la liste des personnes clés ayant réalisées la mission..etc. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

N.B : chaque référence similaire sera résumée dans une fiche et ne sera prise en compte dans l'évaluation que si le candidat y joint les justificatifs comprenant les certificats de service fait et/ou attestation de bonne fin, et l'identité et les coordonnées des clients pour les vérifications éventuelles des informations fournies.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Cadre des passations des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition Octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection est la sélection basée sur les qualifications des consultants (SQC).

5. Qualifications et expériences requises pour le Consultant :

a) ONG ou Bureau de consultants ayant des expériences d'au moins cinq (05) années dans la réalisation d'une des activités de sensibilisation sur : les maladies hydriques, l'hygiène et santé, ou la lutte contre les MST, IST-VIH/SIDA ou d'autres activités d'IEC/CCCP dans le domaine rurale à Madagascar.

b) Ayant effectué au moins deux (02) prestations dans la réalisation d'une des activités de sensibilisation sur : les maladies hydriques, l'hygiène et santé, ou la lutte contre les MST, IST-VIH/SIDA ou d'autres activités d'IEC/CCCP dans le domaine rurale à Madagascar.

c) Expérience dans la préparation et la production puis la vulgarisation des supports didactiques de sensibilisation (audio, dépliants, affiches, panneaux, tee-shirt, etc.) : ayant conçu et produit au moins deux (02) fois dans une prestation différente de supports. (au moins deux expériences similaires).

d) Expériences solides dans les techniques de mobilisation sociale (marionnettes, théâtres villageois, cine-mobile, etc.)

e) Expérience dans le renforcement de capacités des agents villageois ou la mise en place d'une structure de soutien/accompagnement dans le domaine médicale (au moins deux expériences similaires réalisées).

f) Connaissance des deux Régions Anosy et Androy.

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de manifestation d'intérêts, suivant les critères d'évaluation et le barème de notation suivants :

CRITÈRES ET SOUS CRITERES D'EVALUATION	POINT MAX
1. QUALIFICATION ET EXPERIENCES DU CONSULTANT	90
1.1 ONG ou Bureaux d'études ayant des expériences d'au moins cinq (05) années dans la réalisation d'une des activités de sensibilisation sur : les maladies hydriques, l'hygiène et santé, ou la lutte contre les MST, IST-VIH/SIDA ou d'autres activités d'IEC/CCCP dans le domaine rurale à Madagascar	30
<i>Moins de 5 années d'expériences : 0 point</i>	
1.2 Ayant effectué au moins deux (02) prestations dans la réalisation d'une des activités de sensibilisation sur : les maladies hydriques, l'hygiène et santé, ou la lutte contre les MST, IST-VIH/SIDA ou d'autres activités d'IEC/CCCP dans le domaine rurale à Madagascar	30
<i>- Moins de 2 activités</i>	<i>0</i>
<i>-Ayant effectué deux (02) prestations similaires</i>	<i>20</i>
<i>-Bonus : 5 points par prestations similaires sans dépasser 10 points</i>	<i>10</i>
1.3 Ayant au moins effectué deux (02) prestations similaires dans la préparation et la diffusion de supports didactiques de sensibilisation (audio, dépliants, affiches, panneaux, tee-shirt, etc.) : conception et production	10
<i>- Moins de 2 prestations en conception et production de supports</i>	<i>0</i>
<i>-2 prestations ou plus</i>	<i>10</i>

1.4 Expérience dans le renforcement de capacités des agents villageois ou la mise en place d'une structure de soutien/accompagnement dans le domaine médicale.	10
<i>5 points par missions similaires sans dépasser la note maximale</i>	<i>10</i>
1.5 Expériences solides dans les techniques de mobilisation sociale (marionnettes, théâtres villageois, cine-mobile, etc.)	10
<i>5 points par mission similaire sans dépasser la note maximale</i>	<i>10</i>
2. CONNAISSANCES ET DE LA ZONE DE TRAVAIL	10
2.1 Une bonne connaissance des deux régions Anosy et Androy	10
<i>Ayant déjà effectué plus de de deux missions dans les régions Anosy et Androy</i>	<i>0</i>
TOTAL DES POINTS	100

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de huit (08) heures à douze (12) heures et de quatorze (14) heures à dix-sept (17) heures, heures locales.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16 Août 2024 à NEUF (09) heures, Heure locale** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le RENFORCEMENT DES REPONSES LOCALES AUX MALADIES HYDRIQUES, LA LUTTE CONTRE LES IST-VIH/SIDA, LE COVID-19 ET LA DEFAILLANCE DE L'HYGIENE DANS LE CADRE DU PROJET PICAS-1 ».

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet PICAS-I
 Adresse : RNT 12 A, PK 0,2 Amparihy Tolagnaro, 614-Fort Dauphin - MADAGASCAR
 E-mail : cp.picas1@gmail.com avec copie rpm.picas1@gmail.com.

Fort Dauphin, le 15 Juillet 2024

Le Coordonnateur



ANDRIAMAMPIONONA Pierrot Philippe